

Réf: Dossier 345608

## Avis de constitution

### SOCIETE « HANINKA COTE D'IVOIRE »

Siège Abidjan Cocody Angré non loin de la  
pharmacie Sainte Marthe, Lot 585, Ilot 126

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 03/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HANINKA COTE D'IVOIRE »

Objet :

- Les fournitures et équipements de bureaux
- Le commerce général
- La construction et la réhabilitation immobilière
- L'import-export
- Intermédiation immobilière et financière
- Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré non loin de la  
pharmacie Sainte Marthe, Lot 585, Ilot 126

Dirigeant(s) Mlle ZALE DEMON ELLA ROSINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07856 du 30/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59112/GTCA/RC/2024 du 30/09/2024

